Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 8 Rajab 1443
9 Février 2022

N° 17

38ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **286**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **287**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **289**
Homologation de résolutions **289**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **290**
Avis aux créanciers..... **293**
Convocations
Sociétés anonymes **294**
Divers
Avis au public..... **295**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

FLORA PARK

Société anonyme

Capital social : 3.787.000 Dinars

Siège social : 6, Rue Ibn Hazm - Cité Jardins - 1002 le Belvédère - Tunis

Identifiant unique : 0381728D

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26/06/2020 enregistré à la Recette des Finances - Cité Mahrajène 1082 Tunis le 10/8/2020 sous Qn°53171 En°20803545.

Les actionnaires ont décidé de renouveler le mandat de M. Mohamed Ridha Ellouze, Mme Donia Hedda Ellouze et la société M&M CONSULTING représentée par son gérant M. Mohamed Ridha Ellouze en qualité d'administrateurs pour une durée de trois années.

Un exemplaire du PV a été déposé et publié auprès du Registre National des Entreprises le 18/8/2020 sous Bulletin n°189 et annonce n°202063052.

2022400270SANB2

SOCIETE BEL TOURISME

Société anonyme

Capital social : 3.271.000 Dinars

Siège social : Immeuble la Percée Verte - Appartement B6-1

Rue Neptune 1090 - Les Jardins de Carthage - Tunis

Identifiant unique : 0296226F

Suivant un procès-verbal du conseil d'administration du 10/3/2020 enregistré à la recette des finances Le Lac - Tunis le 16/3/2020 sous le Qn°2030303 En° 20701953.

Le conseil d'administration décide que le siège social de la société BEL TOURISME SA, est transféré de résidence Regency - Bloc A - Rue du Lac Léman - Les Berges du Lac Tunis à Immeuble la Percée Verte - Appartement B6-1 Rue Neptune 1090 - Les Jardins de Carthage - Tunis.

Un exemplaire du P.V a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 21/12/2020 et publié le 6/01/2021 sous Bulletin n°3 et annonce n°2020122073.

2022400271SANB2

CITY BEL SA

Société anonyme

Capital social : 6.600.000 Dinars

Siège social : Immeuble la Percée Verte - Appartement B6-1

Rue Neptune 1090 - Les Jardins de Carthage - Tunis

Identifiant Unique : 1595762Z

Suivant un procès-verbal du conseil d'administration du 10/3/2020 enregistré à la recette des Finances la Goulette - Tunis le 16/3/2020 sous Qn°30341 En° 20701555.

- Le conseil d'administration décide que le siège social de la société CITY BEL SA, est transféré de l'immeuble IDC Immobilière - La résidence du Parc - Les Jardins de Carthage 2046 - Tunis à Immeuble la Percée Verte - Appartement B6-1 Rue Neptune 1090 - Les Jardins de Carthage - Tunis.

Un exemplaire du P.V a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 21/12/2020 et publié le 6/01/2021 sous Bulletin n°3 et annonce n°2020122080.

2022400272SANB2

Notice aux actionnaires

Augmentation du capital

GRANDS MOULINS DE GABES

Société anonyme

Au capital social de 5 537 180 TND

Siège social : Immeuble HERTZ, n°20 Zone Industrielle Charguia 2, 2037 Ariana, Tunis

Identifiant Unique : 539639Z

Il est porté à la connaissance des actionnaires de la société «GRANDS MOULINS DE GABES» S.A. ne faisant pas appel à l'épargne publique, siège social Immeuble Hertz, n°20 zone industrielle Charguia 2, 2037 - Ariana, Tunisie, ayant principalement pour objet la trituration des céréales, la production et la commercialisation de tous les produits dérivés, que suivant P.V. de l'assemblée générale extraordinaire du 19 janvier 2022, il a été décidé d'augmenter le capital social en numéraires d'un montant d'un million soixante dix mille (1 070 000) dinars pour le porter de cinq millions cinq cent trente-sept mille cent quatre vingt (5 537 180) dinars à six millions six cent sept mille cent quatre vingt (6 607 180) dinars, et ce, par l'émission de cent sept mille (107 000) actions nominatives nouvelles.

Les actions nouvelles seront émises, chacune, au prix de trente-sept dinars trois cent quatre vingt quinze millimes (37,395TND), composé de dix (10 TND) Dinars de nominal et d'une prime d'émission de vingt-sept dinars trois cent quatre-vingt-quinze millimes (27, 395 TND) à libérer intégralement lors de la souscription.

Conformément à l'article 300 du Code des Sociétés Commerciales, l'Assemblée Générale Extraordinaire sus-indiquée a décidé de supprimer le droit préférentiel de souscription pour la totalité de l'augmentation de capital et de réservée celle-ci à deux sociétés à savoir : la société SOFIA CAPITAL RISK ayant l'identifiant unique n°1592637G et la société SICAR INVEST ayant l'identifiant unique n°0587800H.

La totalité du prix d'émission, soit quatre millions mille deux cent soixante-cinq (4 001 265 Dinars, devra être versée en totalité au moment de la souscription, au compte indisponible ouvert au nom de la société auprès de la banque nationale agricole, agence Mereth, sous le numéro 03117109032104609026.

La souscription devra être exercée par ladite société dans un délai de 15 jours à partir de la parution de la présente notice au JORT. Le délai de souscription pourra être clôturé par anticipation des souscriptions de la totalité de l'augmentation de capital.

Les souscriptions se feront au siège social de la société ci-haut mentionnée.

Un exemplaire du P.V a été déposé provisoirement auprès du Registre National des Entreprises, le 3/2/2022 sous le numéro AC0382022.

2022400275SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Augmentation du capital social

STE KHADIJA DE COMMERCE DES MATERIAUX DE CONSTRUCTIONS ET DES PRODUITS SANITAIRES

SARL au capital de 100 000 DT

Siège social : Route Gremda k 4.5 Sfax

Identification Fiscale : 1498310/E/N/M/000

Registre National des Entreprises : 1498310E

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 18 Janvier 2022, enregistré à la recette des finances de Gremda, Sfax le 21/01/2022 quittance n°M007552, enregistrement n°22500204, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises de Sfax en date du 28/01/2022, et conformément aux dispositions des statuts et du code des sociétés commerciales, il a été procédé à l'augmentation du capital de la société Khadija de commerce des matériaux de constructions et des produits sanitaires d'un montant en numéraire de 95 000 DT, pour atteindre 100.000 DT et ce par la création de 9500 parts sociales de 10 DT chacune, réalisée par les associés actuels, Monsieur Mohamed Affes, CIN n°11105364 délivrée à Tunis le 02/02/2016 et Mme Maroua Affes CIN n°11018611 délivrée à Tunis le 11/5/2019.

2022X00171SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP en date du 27/01/2022 enregistré à la recette des finances de Raoued en date du 02/02/2022 quittance n°M014392 n° d'enregistrement 22200470 Mme Kawthar Belaiba a vendu à M. Sabri Ben Massoud, la totalité d'un fonds de commerce «la buvette» exploité dans le local sis à Raoued avenue le méditerranéen et la rue Neptune num 1 Ariana nord avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions auront lieu entre les mains de l'acheteur M. Sabri Ben Massoud qui a élu domicile chez maître Ben Kridis Imed avocat, 35 avenue Habib Bourguiba le Bardo 2000 dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 5/02/2022.

2022T00134FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant un acte de donation d'un fonds de commerce rédigé par Maître Thana Nada et son assesseur le 25/01/2022 et enregistré avec l'enregistrement mensuel du dit notaire à la recette des finances rue al Jazira Tunis Mokhtar Bettaieb a donné pour son fils Saleh Bettaieb la totalité du fonds de commerce exploité dans la boutique sise au 02 rue de Marseille Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels dont l'activité COMMERCE PRODUITS TEXTILES matricule fiscal 83572/Q. Les oppositions doivent être formulées dans un délai de 20 jours entre les mains du donateur à l'adresse de la boutique objet de donation d'un fonds de commerce. Cet avis a été publié au journal quotidien du vendredi 4/02/2022.

2022T00135FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté le 14/01/2022 enregistré à la recette des finances el yasminette le 20/01/2022 sous le n°22200179 sous quittance n°M004504, monsieur Bilel Ben Habib Ben Mustafa Ben Abdallah demeurant à l'avenue Tunis résidence Feten immeuble 1 Soliman Nabeul a vendu à monsieur Naceur Ben Boubaker Ben Mohamed Bellili demeurant à cité el Khadhra Sbiba Kasserine la totalité du fonds de commerce consistant en une boucherie sise au 307 rue el Faycel Ibn Abd Elaziz Nouvelle Médina Ben Arous avec tous ses éléments matériels et moraux.

Les oppositions sont acceptées entre les mains de l'acheteur à son adresse à cité el fath sbiba Kasserine dans les vingt jours suivants la publication au JORT. Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 28/01/2022.

2022R00258FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 3/12/2021 enregistré à la recette des finances Menzel Bourguiba le 21/01/2022 sous le n°22200132 quittance n°M005418. La Sté AKKARI FRERES DE COMMERCE ET DE DISTRIBUTION «POISSON EL BIBEN» représentée par son gérant Mr Riadh Akkari, inscrite au registre national des entreprises sous le n°1589184Y a vendu à Mr Saber Akkari, demeurant à la rue Med Taher Ben Achour 7070 Ras Jebel CIN n°05626351, la totalité du fonds de commerce destiné au commerce de détail des poissons et tous autre

produits maritime et agricole sis à l'avenue de l'indépendance n°4 Menzel Bourguiba 7050 gouvernorat de Bizerte.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acquéreur à son siège social et ce, dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2022R00260FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé établit en date du 11/01/2022 enregistré à la recette des finances de Hammam Sousse sous le n°11931, quittance n°22200607 la société «HYDRO PRO TUNISIE SARL une société à responsabilité limitée SARL identifiant unique n°0949489K a vendu et céder à Mr Wissem Ben Ahmed Ben Mohamed Elebdelli titulaire de la CIN°06418297 la totalité du fonds de commerce du local destiné à la vente de produit divers sis à la Route de ceinture Hammam Sousse, Sousse avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être adressée à l'adresse de l'acheteur qui a désigné l'adresse de magasin l'objet de cette vente situé à l'immeuble sise à la route de ceinture Hammam Sousse, dans un délai de 20 jours de la date de parution de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée dans les journaux le Quotidien et Echourouk parus le 4/02/2022.

2022S00148FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 21-01-2022 enregistré à la recette des finances de l'avenue de l'Indépendance, Sousse n° 80248, numéro d'enregistrement 22100364, Mme Wided Chouchen titulaire de la CIN numéro 06268065 a cédé à Mr Mounir mreyhi, titulaire de la CIN numéro 07515354 toute la totalité du fonds de commerce consistant à la vente du lait et ses dérivés sis à l'avenue Abdelkader Daghrir Hammam Sousse.

Toutes oppositions éventuelles doivent être présentées dans les vingt jours au bureau de Maître Sawsen Salem, situé rue Taher Sfar immeuble Ben Dhiab étage 3 bureau n°10 Sousse suivant l'insertion de cet article au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal la Presse du 2/2/2022.

2022S00149FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte ssp enregistré à Monastir le 31/01/2022 Q M005904 n° d'enreg. 22200572 Mme Habiba Bekir a vendu à Mme Nozha Laajimi le F-C du local du commerce sis à rue Falaise Soueni Monastir.

Les oppositions seront Envoyées à l'adresse du F-C ou à l'étude du Maître Slama Med Moslem sis à rue de La République Imm El Baraka 02 dans les vingt jours qui suivront la publication de cet avis au j.o.r.t.

Le présent Avis est paru au journal El Chourouk le 5/2/2022.

2022S00152FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente d'un fonds de commerce, enregistré à la recette des finances de Kairouan le 31/01/2022 sous n°22200412, quittance n°M009400, Mme Souad Salhi veuve Néji Houaichi, titulaire de la CIN n°07533537, a vendu et cédé à Mr Sabri Ben Néji Ben Ali Houaichi, titulaire de la CIN n°07684414, la totalité du fonds de commerce du local destiné vente article en plastique avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à Rue El Mahsoulat s'ouvre sur Avenue El Moez Ibn Badis -Kairouan. Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au local concerné objet de ce contrat, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

Cet avis est publié au journal le Quotidien du 6/2/2022.

2022S00153FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé rédigé par maître Lassaad Fourati du 27/01/2022 enregistré à la recette des finances Tyna Sfax le 27/01/2022, quittance n° M005044 enregistrement n°22200095, madame Fadwa Trabelssi, cin n°05354277, MF n°927189F a vendu à Mr. Karim Barkatiz cin n° 05323515, la totalité du fonds de commerce d'une pharmacie sise à route de Gabès Km 7 Sfax, RNE n° 927189F. Pour toute opposition dans le délai de vingt jours à partir de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne s'adresser à madame Fadwa Trabelssi, demeurant route de Gremda Km 3 Sfax, et la banque Internationale arabe de Tunisie, agence Habib Thameur Sfax.

Cet avis, a été publié aux journaux Assbeh et le Temps du 30/01/2022.

2022X00175FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé, rédigé par maître Abdelkafi Faten avocat à la cour d'appel, légalisé à la municipalité de Sfax le 27/01/2022 et enregistré à la recette des finances de Gremda Sfax le 28/01/2022 sous le n°22200272, quittance n°M009878, Mr Rekik Omar, titulaire de la C.I.N n°11057612, a cédé à Mr Bougharriou Haitham, titulaire de la C.I.N n°11062964, la totalité du fonds de commerce sis au magasin n°1 situé au rez-de-chaussée de l'immeuble sis à route Tbolbi km 55 Sfax destiné à la vente d'alimentation générale (vente de fruits secs Free Shop) avec tous ses éléments matériels et moraux.

Les oppositions éventuelles se font au domicile élu de l'acheteur, fixé au contrat là où est exploité le fonds de commerce sis au magasin n°1 situé au rez-de-chaussée de l'immeuble sis à route Tbolbi km 5.5 Sfax, dans un délai de vingt jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux Alchourouk et le Quotidien du 5/02/2022.

2022X00176FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suite à un acte sous seing privé en date du 18/01/2022, enregistré en date du 26/01/2022 à la recette des finances Gremda Sfax, n° de quittance M009282 enregistrement n°22200216, Mr Mohamed Amin Ben Khlafallah titulaire de la CIN n°11081620 a vendu à Mr. Nader Bayyoudhi titulaire de la CIN n°05271069 la totalité du fonds de commerce destiné à la vente des fruits secs exploité à route Kaied M'hamed rue 361 km 1.5 SFAX.

Les oppositions seront reçues entre les mains de maître Chiheb Bali dans son bureau sis à rue Taher Sfar, Immeuble Centre Marhaba Sfax dans un délai ne dépassant pas 20 jours de la date de la publication de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal Le Temps du 5/02/2022.

2022X00177FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat sous seing privé en date du 01/09/2021 enregistré à la recette des finances d'El Manar sous le n°21202085, quittance n°051613, Mme Sihem Abdemalek a vendu le fonds de commerce à Mme Radhia El Jemi destiné à la vente de fruits secs exploité au local sis au n°2, Rue 6513 Cité Ibn Khaldoun, Tunis avec ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être formulées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce vendu dans un délai de vingt jours à compter de la publication de cette annonce au journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié en arabe au journal «Echourouk » et en Français au Journal le «Quotidien» du 27 Janvier 2022.

2022400266FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Ksar Saïd le 01/02/2022 enregistré sous 22201177 reçu n°7172, M. Mongi Mattoussi a cédé à M. Kamel Ayari, tout le fonds de commerce sis au n°4 marché municipal cité Tahrir exploité à la vente des produits alimentaires avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions peuvent se faire dans les délais de 20 jours de la date de cette publication et cela chez le vendeur à l'adresse susmentionnée. Cet acte est publié au journal «Achourouk» en 02/2022. Réf 41999999.

2022400268FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat enregistré à la recette des finances de Oued Elil, le 11/12/2020 quittance n°M046363 enregistrement n°20201856 Mr. Béchir Ben Abdelkader Ben Taher Boudaya titulaire de la C.I.N n° 09167024 a vendu un fonds de commerce d'un local destiné pour une boulangerie et gâteaux sis à cité Oued Elil La Manouba avenue 20 Mars à Monsieur Ahmed Ben Taiib Ben Ahmed Ben Abda titulaire de la C.I.N n°07257272 et sa femme Mme Wided Bent Mohamed Ben Kilani Sallaim titulaire de la C.I.N n°07315402. Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été publié au journal le quotidien du 8 février 2022.

2022400277FCCC2

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Syndicat des copropriétaires de la résidence Omran 6

Siège social : Cité «El Ahd El Jedid El Ghazela»

En application de l'assemblée générale du 19 septembre 2021, enregistrée à la recette des finances de Raoued sous le n°21704670 le 20 décembre 2021, il a été décidé de nommer un nouveau bureau du syndicat des copropriétaires composé comme suit :

Présidente : Ines Khemir

Trésorière : Imen Garci

Membre : Firas Ben Hamida

Membre : Mohamed Taoufik Besbes

Membre : Abderrahim Ben Abdallah.

2022R00266APSF1

Homologation de résolutions

SYNDICAT DE LA RESIDENCE HASDRUBAL

Résidence HASDRUBAL Sidi Daoud la Marsa Tunis

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale du 26/12/2021 enregistré à la recette des finances de Mégrine le 30/12/2021 sous le n°21705878 quittance n°M072355, il a été décidé la désignation des membres du bureau syndical des copropriétaires comme suit :

- Mr Sahbi Hermes : Président
- Mme Sihem Mrad : Trésorière
- Mr Faouzi Mahbouli : Secrétaire général.

2022R00256APSF2

Changement d'adresse

L'union Sportive Féminine de la Sûreté Tunisienne Informe qu'elle a changé son Adresse à la Salle Couverte CORIMO FAHS.

Suivant PV du 12/01/2022 enregistré à la recette des finances sous n°22800558 du 7 février 2022.

2022R00284APSF2

Syndic Résidence Zitouna Bloc "C" Cité les Palmerais Laouina Tunis

Conformément au P.V. de l'A.G. en date du 23/01/2022 enregistré à la

recette des finances de la Goulette sous le n°22700635 reçu n°12689, il a été décidé l'approbation des rapports de gestion relatifs au mandat écoulé et l'élection des membres du nouveau bureau et la répartition des responsabilités entre eux comme suit: Mr. Yassine Haddar Président, Mr. Mohamed Besbes Trésorier, Mr. Nabil Abdmouleh Membre et Mr. Hichem Krichen Membre.

2022400247APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Dalenda Aouem Sahnoun

Avocate près la cour de cassation

Rue Aboubakr El Bakri Imm Luxor II 3ème étage B3.1 Montplaisir Tunis

MF : 513984/C/P/000

71 901 341

Adresse / mail : Cab.aouemdalanda@gmail.com

Le poursuivant : La SOCIETE FINANCIERE DE RECOUVREMENT DES CREANCES (SOFINREC) poursuite et d'élégance de son représentant légal demeurant à immeuble Atrium bureau n°14 rue îles Rodes les jardins du Lac 1053 Lac 2 Tunis son registre de commerce n°B120262001.

Avocat poursuivant : Maître Dalenda Aouem Sahnoun Avocate demeurant à la Rue Aboubakr El Bakri Imm Luxor II 3ème étage B3.1 Montplaisir Tunis MF : 513984/C/P/000.

Le débiteur principal : La Société de Mise En Valeur & de Développement Agricole Ain Babbouche demeurant à l'avenue 7 novembre 1987 Zaghouan.

La partie saisie :

1. Mr Ali Mlika demeurant au 4 rue de Haffouz Zaghouan titulaire de la CIN n°0831134 Mr Abdelhamid Mlika demeurant au 4 rue de Haffouz Zaghouan titulaire de la CIN n°0645509.

2. Les Héritiers de Mr Habib Mlika sont :

- Mme Asia Boujomaa demeurant au 4 rue de Haffouz Zaghouan titulaire de la CIN n°435 1707.

- Mr Mohamed Mlika demeurant au 4 rue de Haffouz Zaghouan titulaire de la CIN n°4351707.

- Mme Mounira Mlika demeurant au 4 rue de Haffouz Zaghouan titulaire de la CIN n°4351707.

Objet de la vente : les parts indivises représentant 46ha 18ares 13ca objet du titre foncier n°62 Zaghouan dénommé "Ain Safsaf" sis à Zaghouan d'une superficie globale de 834.53.20 m² représentant un terrain agricole.

Mise à prix : Six cent cinquante deux mille neuf cent cinquante quatre Dinars 400 millimes (652.954dt400).

Date et lieu de l'adjudication : Lundi 14 mars 2022 à 9 heures du matin devant la chambre des criées au tribunal de 1ère instance de Zaghouan.

Visite des lieux : La visite des lieux peut se faire tous les jours pendant l'horaire administratif.

Consultation du cahier des charges : Peut se faire au greffe du tribunal de 1ère instance de Zaghouan et au cabinet de l'avocate poursuivante.

N.B : Nul ne peut participer à l'adjudication qu'après avoir consigné le tiers de la mise à prix par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

2022R00257VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant :

"AMEN-BANK" société anonyme siège social Avenue Mohamed V 1002 Tunis, RNE n°00221M, en sa qualité de créancier saisissant.

Partie saisie :

Monsieur Rani Ben Abdelmajid Kriaa, Titulaire de la CIN n°05377797 demeurant cité Sahloul 1 résidence Mehdi Sousse (créancier hypothéquée) Madame Zeineb Bent Ibrahim Hambli, Titulaire de la CIN n°07074742 demeurant cité Sahloul 1 résidence Mehdi Sousse marier au créancier selon la communauté des biens et approbatrice de l'hypothèque.

Avocat poursuivant :

Maître Imad Eddine Chebaane, Avocat à la cour de cassation, Boulevard Ibn Badiss Khezama Sousse, Code T.V.A : 373 343 S/A/P/000.

Immeuble saisi :

La totalité de la propriété, objet du Titre Foncier n°128418 Sousse, située Khezama Sousse, consistant en un appartement situé au 4ème étage de la résidence TETIS rue Mohamed Hédi Ghedas Khezama Est à coté de la mosquée El Hamd, d'une superficie de 93 m² avec les parties communes 186/8554, deux pièces, salon, cuisine, ouvrant sur séjour.

Date et lieu de l'adjudication :

Tribunal de Première Instance de Sousse le 3/3/2022 à 9h.

Mise à prix :

Cent soixante sept mille quatre cents dinars (167.400,000 D), après abattement de 40 % de la mise à prix initiale, avec les frais et honoraires taxés.

Observation :

L'immeuble peut être visité tous les jours de 10 à 17 heures.

Ne peut participer aux enchères que les personnes ayant consignés le tiers de la mise à prix.

2022S00150VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant :

BANQUE DE TUNISIE S.A en la personne de son Représentant légal, demeurant 2 rue de Turquie Tunis, Immatricule RNE n°0000 120H Tunis, en sa qualité de créancier saisissant.

Partie saisie :

Monsieur, Sobhi Ben Abdelhamid Baklouti, titulaire de la C.I.N. n°05534930 demeurant à Sidi Abdelhamid avenue de l'Environnement Sousse.

Avocat poursuivant :

Maître Imad Eddine Chebaane, Avocat à la cour de cassation, Boulevard Ibn Badiss Khezama - Sousse, Code T.V.A : 373 343 S/A/P/000.

Immeuble saisi :

Des parts indivises 190 parts, (190 parts / 1018 parts) du Titre Foncier n°89879 Sousse, parcelle n°1, les parts objet de la vente revenant au débiteur et en sa possession correspondant au Rez-de-chaussée de l'immeuble, d'une superficie de 130 m², située à Sidi Abdelhamid avenue de l'Environnement Sousse, consistant en deux appartements.

Date et lieu de l'adjudication :

Tribunal de Première Instance de Sousse le 3/3/2022 à partir de 9h.

Mise à prix :

Quatre vingt seize mille six cent soixante Dinars (96.660.000 D) après rabaissement de 40 % avec les frais et honoraires taxés.

Observation :

L'immeuble peut être visité tous les jours de 10 à 17 heures.

2022S00151VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax

M.F : 000 PA 808008W

Poursuivant : Union Bancaire pour le commerce et l'industrie, Société Anonyme, siège social 139 avenue de la Liberté Tunis et à Sfax rue Abou Kacem Chebbi, inscrite au R.C sous le n°B19321997. M.F 00 2707 P/P/M/000.

Partie saisie : Issam Ben Noureddine Skhab, titulaire de la CIN 05749717, Responsable dans une agence de location de voitures, demeurant à Houmet Zaoui Houmet Souk Jerba.

Avocat poursuivant : Maître Ben Abdallah Rim, rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax.

Immeuble objet de la poursuite :

La totalité d'un terrain contenant 5 pieds d'oliviers, objet du titre foncier n°10440 Médenine nommé «ELISSA» sis à Mezraya- houmt souk- Jerba - Médenine, il représente la parcelle n°800 du plan cadastral du gouvernorat de Médenine qui s'étend d'Est en ouest. Elle est délimitée du sud par une voie publique sablonneuse qui mène du coté sud à la mosquée Slaouti et du coté ouest à la route goudronnée reliant Mezraya et Midoun, de l'Est et du nord par un figuier de barbarie puis la parcelle n° 804 et de l'ouest par une voie publique sablonneuse puis la parcelle n° 803 et n°798.

La superficie totale de la propriété est de 862m², elle mesure de son côté sud 39,74 m, du côté sud 24,01 m, du coté nord 34,83 m et du côté ouest 22,86m

La mise à prix : 27.860.000 D frais en sus détaillé comme suit : la valeur du terrain 25 860.000D et celle des pieds d'oliviers est de 2.000.000 D.

Date et lieu de la vente : L'adjudication aura lieu lundi le 14/3/2022 à 9 h et les heures qui suivent dans la chambre des criées du tribunal de première instance de Médenine sis à Médenine.

La visite du local : Peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2022X00169VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax

M.F : 000 PA 808008W

Poursuivant : Banque Internationale Arabe de Tunisie, Société Anonyme, siège social 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis, inscrite au R.C sous le n°B187881996 et à Sfax en sa succursale.

Partie saisie : 1) Atelier général des industries mécaniques «AGIM», société à responsabilité limitée, M.F 1281680FAM000, RNE n°1281680F, ayant son siège social à route de Gremda km7 ks Sahnoun 3022 Sfax

2) Habib Ben Abdelaziz Koubaa, titulaire de la CIN n°01118325, demeurant à route de Tunis km 6 Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Ben Abdallah Rim, rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax.

Immeuble objet de la poursuite :

La totalité d'un terrain, clôturé, situé sur la route de Tunis, km 6, avenue Al-Mukhtar AlZiyadi, rue Oqba Ibn Nafèh, Sakiyat El-Zeit, Sfax, d'une superficie approximative de 502 m², au milieu duquel est édifiée une villa d'environ 152 m² contenant une véranda ouvrant sur les 2 cotés Est et ouest, un salon, une pièce, un couloir avec deux pièces, une salle de douche, des toilettes et une cuisine avec une porte à l'Est menant à une véranda ouvrant sur 2 cotés sud et nord.

Sur la limite nord de la propriété, il y a un bâtiment d'une superficie d'environ 79 m², sous forme de magasin qui s'ouvre sur la rue Al-Mukhtar Al-Ziyadi et un entrepôt avec un coin cuisine qui s'ouvre sur la rue d'Oqbah Ibn Nafeh, avec toilettes et une pièce pour la conservation de nourriture.

Dans le coin Est ouest de la propriété, il y a un abri de voiture dont le toit est en toile, d'une superficie d'environ 46 m².

A l'extrémité ouest du bâtiment, on trouve une surface de 54 m² avec des escaliers menant à un étage appartenant au fils de la partie saisie nommée Yousri Koubaa.

La propriété est limitée d'Abdul Latif bin Makhlouf, à l'est par les héritiers d'Abdul Aziz Qubaa, et la rue Al-Mukhtar Al-Ziyadi, chacune dans une secte, et Jufa est un chemin, et à l'ouest se trouve la Route Oqba Ibn Nafeh, et de là son entrée.

La mise à prix : 240.000.000 D frais en sus.

Date et lieu de la vente : l'adjudication aura lieu lundi le 14/3/2022 à 9 h et les heures qui suivent à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax sis à rue Abou Kacem Chebbi Sfax.

La visite du local : Peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2022X00170VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un immeuble suite à une saisie immobilière

(Après réduction du prix de 40%)

Cabinet Maître Jamoussi Mohamed Sofiène

Avocat

44, Avenue Habib Bourguiba 3000 Sfax

Tel : 74.220.096

Fax : 74.201.001

Le poursuivant : L'Arab Tunisian Bank, société anonyme représentée par son directeur général, inscrite au registre de commerce auprès du Tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°B167001997 dont le siège social est situé à 9 Rue Hédi Nouira Tunis, demeurant Avenue Habib Bourguiba Sfax, son domicile à l'étude de son Avocat Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, 44 Avenue Habib Bourguiba Immeuble Athos Sfax 3000.

Le saisi : Salem Ben Hfidh Massoudi (débiteur hypothécaire) ouvrier titulaire de la CIN n°02078734 demeurant à Sfax Route El Ain Km6 Merkez Ben Hlima Avenue Bourguiba Sfax 3042 son domicile à l'étude de son Avocat Maître Ameni El Gazweni sis 13 Avenue Salah Ben Yousef Menzah 9 - 3013 Tunis selon pv domicile fait par huissier Mohsen Aouisaoui sous n°128 le 13/1/2021.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, Avocat, 44 Avenue Habib Bourguiba Sfax 3000.

Immeuble saisi et mis en vente : Suite d'une saisie immobilière faite par l'huissier Mimoun Moala sous le n°31812- le 12/10/2021 sur la totalité de la propriété sise à Route de Menzel Chaker Km12 Sfax exactement Zanket Mezgani qui limite bordure est de la route indiquée au loin de 650 m et cette propriété se trouve à la zone habitation représentée par une parcelle du terrain où existe une construction de deux étages.

La superficie totale de la parcelle de terrain est de 322 m²,

La superficie couverte de la construction est de 425 m² qui contient deux étages : rdc et étage

Le RDC : de superficie couverte est de 251 m² qui contient deux appartements Nord et Sud et un Studio.

- Appartement Nord : de superficie couverte est de 88 m² son entrée nord qui contient hall d'où se trouve une fenêtre est couloir, chambre avec fenêtre sud, chambre avec fenêtre est cuisine avec fenêtre nord, wc où se trouve douche et toilette.

- Appartement sud : de superficie couverte est de 84 m² son entrée est qui contient salon qui suit entrée de l'appartement d'où se trouve fenêtre est chambre avec fenêtre est chambre avec fenêtre ouest, petit hall, cuisine avec fenêtre ouest, wc y se trouve douche et toilette.

- Le studio : de superficie couverte est de 79 m² son entrée est y se trouve une porte ouverte sud en cours de finition des travaux qui contient véranda est, hall, 2 chambres, couloir, cuisine et wc.

L'étage : de superficie couverte est de 174m² qui contient deux appartements nord et sud.

- L'appartement Nord : de superficie couverte est de 90 m² en lui arrivant à travers des escaliers indépendants non couvert lié à coté est de construction où se trouve rue et cet appartement son entrée sud-est qui contient balcon est salon avec fenêtre est et sud, couloir chambre avec fenêtre nord chambre avec fenêtre sud, petit hall, cuisine avec fenêtre nord et armoire murale, salle de bain, toilette et lave mains avec fenêtre ouest.

- L'appartement sud : de superficie couverte est de 84 m² en lui arrivant à travers des escaliers indépendants non couvert lié à coté est de construction où se trouve rue et l'entrée de cet appartement sud qui contient balcon est, salon avec fenêtre est, chambre avec fenêtre est et ouest et armoire murale, petit hall, cuisine d'où se trouve armoires murales non complets avec fenêtre ouest, wc d'où se trouve douche, toilette, lave mains avec fenêtre ouest.

Les limites de la propriété : du sud Mustapha Baazaoui, de l'est entrée commune de largeur 6.00 m d'où son entrée, de l'ouest le reste de la propriété de saisi Salem Massoudi et du nord Bennour.

Mise à prix : est fixée à cent trente cinq milles Dinars (135.000.000D) terre et construction après réduction du prix de 40 % auxquels s'ajoutent les frais fixés par le tribunal à 4.120.874 dinars outre les frais qui seront fixés le jour de l'audience.

Date et lieu de l'adjudication : Aura lieu le mercredi le 2 mars 2022 à partir de 9h du matin et suivant à la salle des criées du Tribunal de première instance de Sfax 2, sise Zone 3, 4 Rue Ahmed Aloulou prés de CNSS Sfax.

Visite de l'immeuble : La visite est possible tous les jours de la semaine, suivant l'horaire administratif.

Tout ceux qui veulent participer aux enchères, doivent consigner le 1/3 du montant de la mise à prix est de 45.000.000D par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers doivent être munis de l'autorisation de Mr. le gouverneur compétent.

Et pour de plus amples informations contacter l'étude de l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 où est déposé le cahier des charges.

2022X00174VEPA1

Vente aux enchères publiques

Suite à une saisie immobilière après la réduction du prix de quarante pour cent

Cabinet Maître Ben Soula Zied

Avocat à la cour de cassation

Rue Habib Bougatfa, Menzel Bourguiba

Tel : 31.544.540

Matricule fiscal : 1008926/H

Requérant : Lassaad Mhadebi résidant à la rue d'Alger Menzel Bourguiba Bizerte, représenté par Maître Zied Ben Soula Avocat à la cour de cassation rue Habib Bougatfa Menzel Bourguiba Bizerte en sa qualité de créancier saisissant.

Débiteur saisi : Madame Leila Mhadebi qui a élu son domicile à l'étude de Maître Yosra Azzouzi 10 rue de la République Menzel Bourguiba Bizerte.

Avocat poursuivant : Maître Zied Ben Soula Avocat à la cour de cassation, rue Habib Bougatfa Menzel Bourguiba Bizerte.

Immeuble saisi : Il s'agit d'un bien immobilier constitué par 1625 parts dans l'indivision du titre foncier 58411 Bizerte sise à l'angle rue d'Alger et rue Moncef bey Menzel Bourguiba avec une surface couverte de 80 mètres carrés composée de deux pièces, un salon, une cuisine et une salle d'eau avec un hall au milieu au bout duquel une porte donne sur le jardin derrière la construction qui contient un puits inexploité.

Mise à prix : le prix du bien objet de la saisie a été fixé à la somme de soixante quinze milles douze dinars (75 012.000 dt) après la réduction de quarante pour cent du prix initial fixé à cent vingt cinq milles vingt dinars par l'expert Mohamed Fawzi Ben Aissa nommé par ordonnance sur requête numéro 54817 émanant de monsieur le président du tribunal de première instance de Bizerte, sans compter les frais et dépenses qui seront tarifiés le jour de l'audience. Toute participation aux enchères se fait obligatoirement par le biais d'un avocat après consignation du tiers de la mise à prix ou présentation d'un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable. Les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable du préfet de la région.

Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le mardi huit mars deux mille vingt deux (8/3/2022) à partir de 9 heures du matin devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Bizerte.

La visite des lieux est possible tous les jours de la semaine pendant les horaires administratifs.

La consultation du cahier des charges peut se faire soit au greffe du tribunal de première instance de Bizerte soit en l'étude de Maître Zied Ben Soula sise à rue Habib Bougatfa Menzel Bourguiba Bizerte.

2022400274VEPA1

Avis aux créanciers

Avis

En vertu d'une décision judiciaire émanant du tribunal de 1ère instance de Manouba, Mme Olfa Ben Sassi a été nommée liquidateur sur l'héritage de Mr Hatem Hlaiem, et Mme Sondes Dhambri juge contrôleur.

Tel / 22 513 137/26 224 860

2022T00137VEPA2

Avis

En vertu d'une décision judiciaire émanant du tribunal de 1ère instance de Bizerte, Mme Olfa Ben Sassi a été nommée liquidateur sur l'héritage de Mr Mokhtar Saiidani, et Mme Hbiba Mhadhbi juge contrôleur.

Tel / 22 513 137 /26 224 860

2022T00138VEPA2

Avis aux créanciers

Mohamed Habib Saihi siégeant au 9 rue Jaleledin Nakkach 2083 cité la Gazelle l'Ariana du Nord informe les créanciers de la société Top Lavage avenue du 14 janvier 2011 (ex - 7 novembre) que cette dernière a été mise en faillite par jugement rendu par le tribunal de 1ère instance de Bizerte le 12/10/2021 les créanciers sont appelés à envoyer leurs titres de créances au syndic de faillite à l'adresse sus-indiquée conformément aux délais fixés par le code de commerce.

2022R00254VEPA2

Avis aux créanciers

Mohamed Habib Saïhi siégeant au 9 rue Jalel edin Nakkach 2083 cité la Gazelle l'Ariana du Nord informe les créanciers de la société Cap Blanc de confection El Ain El Kebira El Ouyoun Menzel Abd Arrahmen 7035 (Bizerte) que cette dernière a été mise en faillite par jugement rendu par le tribunal de 1ère instance de Bizerte le 12/10/2021 les créanciers sont appelés à envoyer leurs titres de créances au syndic de faillite à l'adresse sus-indiquée conformément aux délais fixés par le code de commerce.

2022R00255VEPA2

Avis aux créanciers

Par décision du juge chargé du 6/1/2022 il a été décidé l'ouverture des procédures de distribution des deniers provenant de la vente des meubles propriété de Adel Najlaoui demeurant à 28, rue Mohamed Zogbani el Mourouge 1 Ben Arous.

Et ce suite au dépôt des deniers à la trésorerie générale de la Tunisie suivant Attestation de Dépôt - MO32118 en date du 15/11/2021.

Tout créancier voulant participer à la distribution du prix est tenu de présenter dans un délai de 30 jours de la parution de cette publication au journal officiel les titres de sa créance par l'intermédiaire d'un avocat au greffe du tribunal sous peine de forclusion.

La présente publication a été faite en application des articles 466 et 468 du code de procédure civile et commerciale.

2022R00261VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation

Sté de Développement Economique de Matmata

Capital : 20.000DT

M.F : 8174/H/A/M

Siège social : Rue Tarek Iben Zied Matmata 6070

Suite à l'absence de quorum légal à l'assemblée générale de 30 janvier 2022 une autre assemblée générale aura lieu le 6 mars 2022 à 10H du matin à l'hôtel Sidi Idriss Matmata et ce pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

1) Nomination d'un commissaire aux comptes

2) Nomination d'un P.D.G

3) Election des membres du conseil d'administration.

2022R00252SANB3

Convocation

Sté de Développement Economique de Matmata

Capital : 20.000DT

M.F : 8174/H/A/M

Siège social : rue Tarek Iben Zied Matmata 6070

Suite à l'absence de quorum légal à l'assemblée générale de 30 janvier 2022 une autre assemblée générale aura lieu le 6 mars 2022 à 10h du matin à l'hôtel Sidi Idriss à Matmata et ce pour étudier l'ordre du jour suivant:

1) Lecture des rapports de conseil d'administration de l'exercice 2018 et 2019

2) Lecture des rapports du commissaire aux comptes de l'exercice 2018 et 2019

3) Ratification des rapports du conseil d'administration rapport du commissaire aux comptes et les états financiers de l'exercice 2018 et 2019 après discussions et vote

4) Quitus aux membres du conseil d'administration

5) Questions diverses.

2022R00253SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société EL ISTIFA

S.A au capital de 300.000 dinars

Siège social : 11, rue Hédi Nouira 1001 - Tunis

IU : 0514211Q

Messieurs les actionnaires de la société El ISTIFA sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le lundi 28 février 2022 à 9 heures, au siège social de la société EL ISTIFA, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification de la tenue de l'assemblée générale extraordinaire

2. Modification de la dénomination sociale et mise à jour de l'article 2 des statuts.

3. Mise en conformité des statuts de la Société avec la nouvelle réglementation.

4. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

2022400264SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société «UNIVERS INVEST SICAR»

Filiale de la Banque Tuniso - Koweitienne

Société anonyme

Au capital de 5.000.000 dinars

Siège social : 10 Bis Avenue Mohamed V - Immeuble BTK

3ème étage - 1001 Tunis

Identifiant Unique : 0771607 Q

Messieurs les actionnaires de la société "UNIVERS INVEST SICAR" sont invités à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu le lundi 28 février 2022 à 10 heures au siège social de la société sis au 10 Bis, Avenue Mohamed V - Immeuble BTK - 3ème étage - 1001 Tunis, et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Changement de la dénomination sociale de la société;

2- Modification corrélative de l'article 3 des statuts;

3- Mise à jour des statuts conformément à la nouvelle règlementation.

4- Pouvoirs pour formalités.

2022400265SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Tuniso-Emiratie SICAV :

Société d'Investissement à Capital Variable

Régie par le code des OPC promulgué par la Loi 2001-83 du 24 juillet 2001

Parue au JORT n°59 du 24 juillet 2001

Agrément du CMF N° 45/2006 du 8 novembre 2006

Siège social : Boulevard Beji Caïd Eseebsi - lot AFH - DC 8

Centre Urbain Nord - 1082 Tunis

Messieurs les actionnaires de la Tuniso-Emiratie SICAV, sont Invités à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 28 mars 2022 à 10h au siège de la société sis au Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH - DC 8 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen et approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers de l'exercice 2021 ;

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021 ;

3- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2021 ;

4- Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;

5- Nomination du Président Directeur Général;

6- Nomination des Administrateurs;

7- Nomination du commissaire aux comptes;

8- Fixation des jetons de présence.

Les documents relatifs à ladite assemblée sont mis à la disposition de tous le actionnaires au siège de la société durant le délai légal.

2022400267SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE INNOVA MEDIAS

Société anonyme

Au capital de 500.000 dinars tunisiens

Siège social : 45, Avenue du Japon, Immeuble LE 45, Montplaisir 1073 Tunis

Identifiant unique : N°1356161/Y/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société «INNOVA MEDIAS SA», sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 25 mars 2022 à 11 heures au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission des Administrateurs,

- Nomination de nouveaux Administrateurs,

- Questions diverses.

2022400269SANB3

Convocation

Sté south mediterranean holidays - S.A

Siège social : 46, rue de l'école - Sidi Rézig - 2033

M.F : 398269H/A/M/000

R.C : B142631997

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société south mediterranean holidays sont invités à assister aux réunions des assemblées générales ordinaire et extraordinaire qui se tiendront le jeudi 10 mars 2022 au cabinet Monoom Ben Ahmed, à la nouvelle Ariana sis 22 rue des jasmins, à l'effet de délibérer sur les ordres du jour suivants :

1) Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire (10h30) :

- Approbation du retard dans la tenue des assemblées ;

- Examen des rapports du Conseil d'administration relatifs à la gestion des exercices 2017 et 2018;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2017 et 2018 ;

- Examen et approbation des états financiers arrêtés aux 31-12-2017 et 31 -12- 2018

- Affectation des résultats des exercices 2017 et ceux de 2018 ;

- Quitus aux administrateurs pour les exercices 2017 et 2018 ;

- Nomination d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2019 - 2020 - 2021

- Désignation des administrateurs pour les exercices 2019-2020 & 2021

- Fixation du jeton de présence pour les exercices 2017 & 2018.

2) Ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire (11h30) :

- Changement d'adresse de notre siège social qui a été transféré à l'avenue Farhat Hached, complexe ESSO, zone industrielle, App n°13 - 2ème étage Sidi Rézig - 2033 - Mégrine.

- Dénomination du nom commercial de l'hôtel, «ITROPIKA Beach Tabarka».

2022400273SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE MEDIA INVEST

S.A au capital de 1 053 100 Dinars

Siège social : 05, Rue du Lac d'Annecy, Les Berges du Lac 1053 Tunis

Identifiant unique : 1118246B

Messieurs les actionnaires de la société Media Invest, sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 4 mars 2022 à 9 heures au siège de la société Al Karama Holding sis à Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi Les Berges du Lac 1053 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Entérinement du retard dans la tenue des assemblées générales ordinaires relatives aux exercices 2010, 2011 et 2012 ;

- Examen et approbation des rapports du Conseil d'Administration relatifs aux exercices 2010, 2011 et 2012 ;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2010, 2011 et 2012 ;

- Examen et approbation des états financiers des exercices 2010, 2011 et 2012 ;

- Examen et approbation des conventions règlementées au titre des exercices 2010, 2011 et 2012 ;

- Affectation des résultats des exercices 2010, 2011 et 2012 ;

- Quitus aux administrateurs ;

- Ratification de la nomination provisoire d'un administrateur ;

- Désignation ou renouvellement du mandat du commissaire aux comptes;

- Approbation des prêts sous forme de compte courant d'associés conclus en 2020 ;

- Pouvoirs en vue de formalités.

2022400276SANB3

DIVERS

Avis au public

Déclaration de perte du titre de propriété

Mr Habib Ben Ahmed Ben Amor Zir CIN n° 00101389, a perdu son titre de propriété n°4635/09, pour le titre foncier n°45420 Ariana sis au n°6 rue 6940 cité Entilaka M'Nihla - Ariana.

Suivant légalisation de signature de la municipalité de Palmarium du 4/02/2022. Cet avis a été publié au journal Essahafa du 5/02/2022.

2022T00136DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Madame Hafidha Bent Bechir Ben Hamouda Saddem, titulaire de la carte d'identité n°01962981, déclare la perte d'un titre de propriété n°3105/11, objet du titre foncier n°38970 Kairouan, nommé "Hania" sis à Dhree Etammar Kairouan Nord.

Une attestation de perte a été délivrée par le chef de la garde nationale Kairouan Médina n°93, le 27/01/2022.

2022S00154DIVD2

Avis

Madame Saïda Bent Bechir Trabelsi CIN numéro 01294989 sise à Route Menzel Chaker Km4 Sfax représentant son frère Lotfi Ben Bechir Trabelsi suivant procuration du 5/11/2019 enregistrée 5/8/2021 n°M035015 porte à la connaissance du public la perte de son titre de propriété (acte de donation daté du 01 décembre 2007 enregistré à la recette L'Arbi Zarrouk le 5 Janvier 2008 quittance n°M000344 rédigée par les notaires Abdelaziz Bouattour et Taoufik Ben Ayed) d'un local situé à route Menzel Chaker Km 4 Zenket Kanzoul Sfax par conséquent il prétend avoir une deuxième copie originale. Toute opposition est recevable au bureau du Maître Notaire Abdelaziz Ammar sis à Avenue Habib Bourguiba Menzel Chaker Sfax dans les 30 jours qui suivent la publication au J.O.R.T.

2022X00172DIVD2

Avis

Madame Saida Bent Bechir Trabelsi CIN numéro 01294989 sise à Route Menzel Chaker Km4 Sfax représentant son frère Lotfi Ben Bechir Trabelsi suivant procuration du 5/11/2019 enregistrée le 5/8/2021 n°M035015 porte à la connaissance du public la perte de son titre de propriété (acte de vente daté du 30 octobre 1988 enregistré à la recette l'Arbi Zarrouk le 23 Janvier 1993 quittance n°490 rédigée par les notaires Mahmoud Meziou et Abdallah Kchida Jarboui) d'un local situé à route Menzel Chaker Zenket kanzoul Km 4 Sfax par conséquent il prétend avoir une deuxième copie originale. Toute opposition est recevable au bureau du Maître Notaire Abdelaziz Ammar sis à Avenue Habib Bourguiba Menzel Chaker Sfax dans les 30 jours qui suivent la publication au J.O.R.T.

2022X00173DIVD2